



## PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

### **Promotion de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale: rapport d'activité pour 2004**

1. Le présent document rend brièvement compte des activités menées par le Bureau en 2004 pour promouvoir la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration sur les EMN). Les travaux ont été entrepris sur la base d'orientations fournies par la Sous-commission sur les entreprises multinationales en novembre 2003 durant son examen du plan d'action et des priorités pour 2004-05<sup>1</sup>.

#### **Sensibilisation**

2. Au cours de l'année 2004, le Bureau a participé à un large éventail de réunions organisées par d'autres organismes aux niveaux national et international à propos de la responsabilité sociale des entreprises. On trouvera en annexe au présent document une liste de réunions auxquelles a participé le personnel du Programme des entreprises multinationales. Ces réunions ont été l'occasion de faire connaître à différents publics les dispositions de la Déclaration sur les EMN. L'intérêt croissant pour cette déclaration est reflété par le fait que, de plus en plus souvent, la participation du Bureau à des réunions extérieures est entièrement ou partiellement financée par les organisateurs. Les vice-présidents de la sous-commission ont également participé à la Conférence sur la responsabilité sociale des entreprises, organisée par la présidence néerlandaise de l'Union européenne à Maastricht, qui a comporté une session parallèle spéciale sur la Déclaration sur les EMN.

#### **Coopération avec d'autres organisations**

3. Le Bureau a tenu des consultations régulières avec un certain nombre d'organisations multilatérales, en particulier le Pacte mondial des Nations Unies, l'UE, la Banque mondiale et l'OCDE en vue de coordonner les activités dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises et de veiller à ce qu'elles soient complémentaires et ne fassent pas double emploi. Dans le cas de l'UE, ces efforts ont été particulièrement fructueux: la Déclaration sur les EMN est mentionnée comme la première initiative

<sup>1</sup> Voir document GB.288/11.

multilatérale dans le rapport du Forum pluripartite de l'UE sur la responsabilité sociale des entreprises, et la question de la responsabilité sociale des entreprises est incluse dans l'accord de partenariat stratégique signé par le BIT et l'UE en 2004. Cet accord guidera la coopération entre les deux organisations dans les pays en développement.

4. La coopération avec le Pacte mondial des Nations Unies s'est intensifiée. On citera à la fois le soutien accordé aux réseaux nationaux du Pacte mondial (Argentine, Botswana, Indonésie, Italie, Mexique, Pérou, Tunisie) et la participation active aux manifestations internationales et à l'équipe interorganisations. En juin, le Directeur général a représenté le Bureau au Sommet des dirigeants du Pacte mondial, au cours duquel un dixième principe (sur la corruption) a été ajouté au Pacte. Dans le cadre de la discussion sur la structure de gouvernance du Pacte mondial, le Bureau est parvenu avec le bureau du Pacte mondial à un accord en vertu duquel les réseaux locaux et tout organe mondial de gouvernance pouvant être établi comprendront des représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs.
5. En 2004, le Bureau a participé à deux réunions du groupe consultatif de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) sur la responsabilité sociale. Le groupe a adopté une recommandation en vertu de laquelle l'ISO n'interviendra dans ce domaine que si certaines conditions sont réunies, en particulier la signature d'un protocole d'accord entre l'OIT et l'ISO. Estimant que les mesures adoptées par la suite par l'ISO n'étaient pas tout à fait dans le prolongement de cette recommandation, le Conseil d'administration a demandé au Directeur général de faire part de ses préoccupations à l'ISO <sup>2</sup>.
6. Le Bureau a également participé aux consultations sur les entreprises et les droits de l'homme, organisées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). Ces consultations ont servi à l'établissement d'un rapport qui passera en revue les initiatives déjà prises et les questions restant à régler. Parmi les participants aux consultations figuraient des représentants d'organisations d'employeurs et de travailleurs, d'ONG, des milieux universitaires et de diverses entreprises.

## Coopération technique

7. Les opérations de mise en œuvre se sont accélérées s'agissant du projet de coopération technique financé par le gouvernement de l'Italie visant à promouvoir la Déclaration sur les EMN, le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales en Italie et dans les pays en développement, avec la coopération technique et une aide financière substantielle de l'Italie. Différentes activités ont été entreprises: efforts de promotion, création de comités directeurs tripartites en Italie, au Maroc et en Tunisie, lancement de sites Web, mise au point de matériels de formation destinés à être utilisés en 2005 et au-delà. En Italie, le projet a étroitement coordonné ses activités avec celles du ministère chargé des Affaires sociales et du Point de contact national de l'OCDE.
8. Dans le cadre d'un projet en cours financé par le gouvernement du Royaume-Uni, un séminaire a été organisé en Azerbaïdjan en coopération avec le Programme focal sur le dialogue social et le bureau sous-régional de l'OIT à Moscou. Ce séminaire a permis de mieux faire connaître la Déclaration sur les EMN et les avantages du dialogue social. Il a été suivi par une cinquantaine de représentants des mandants tripartites et d'entreprises multinationales du secteur du pétrole. Un nouveau projet a été approuvé par la Commission européenne: il s'agit d'entreprendre des recherches sur l'étendue des

<sup>2</sup> Voir document GB.291/10, paragr. 35.

programmes d'audit et de certification dans les systèmes mondiaux de production en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie et en Turquie et d'analyser les coûts et les avantages de ces programmes.

9. Des services consultatifs ont été offerts au Costa Rica (étude de la faisabilité d'un projet d'audit social et de certification) et au Sri Lanka (soutien et apports techniques à un groupe de travail sur l'audit social et la certification).

## Recherche et publications

10. En 2004, le Programme des entreprises multinationales a publié deux documents de travail. Le premier analyse les conditions de travail et d'emploi que certaines institutions publiques imposent pour favoriser l'investissement direct étranger. Le second est une étude de cas sur la mise en œuvre et les effets de l'accord-cadre conclu entre Chiquita, grande multinationale du secteur de la banane, et l'UITA-COLSIBA (Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes et Coordination latino-américaine des syndicats du secteur bananier). En raison de restrictions budgétaires, il n'a pas été possible de publier la suite de l'ouvrage intitulé *Multinationals and Employment* (1993). Certains des chapitres préparés pour cette suite seront publiés en tant que documents de travail en 2005. Des recherches ont commencé à être entreprises (Allemagne, Italie et Japon) sur les difficultés particulières auxquelles sont confrontées les petites multinationales.
11. Le site Web qui fournit des renseignements relatifs à la Déclaration sur les EMN ([www.ilo.org/multi](http://www.ilo.org/multi)) a été mis à jour régulièrement, de même que la base de données Entreprises et initiatives sociales ([www.ilo.org/basi](http://www.ilo.org/basi)). A la fin de 2004, cette dernière comportait des informations sur environ 800 initiatives liées à la responsabilité sociale des entreprises et avait reçu en moyenne 1 000 visites par mois.

## Intégration de la Déclaration sur les EMN dans les activités du Bureau

12. La coopération s'est poursuivie avec de nombreuses autres unités du Bureau, à la fois au siège et dans les bureaux extérieurs, et avec le Centre de Turin. Exemple de coopération interdépartementale fructueuse: la mise au point d'un ensemble de matériels de formation multidisciplinaires génériques pour les programmes de promotion du travail décent. La Déclaration sur les EMN est restée un point de référence très important lors des réunions sectorielles organisées par le Bureau et a été mentionnée dans les documents de base et les conclusions de la plupart de ces réunions. Des efforts particuliers ont été déployés pour resserrer la collaboration avec les structures extérieures, à la fois en sensibilisant le personnel des bureaux extérieurs à la pertinence de la Déclaration pour leur travail (par exemple, Buenos Aires, Colombo, Dakar, Harare, Jakarta et Mexico) et en entreprenant des activités conjointes (par exemple, Costa Rica, Philippines et Sri Lanka).
13. La sous-commission voudra sans doute exprimer ses vues sur les activités entreprises par le Bureau en 2004 pour promouvoir la Déclaration sur les EMN.

Genève, le 20 janvier 2005.

*Document soumis pour discussion.*

## Annexe

### Réunions organisées en 2004 au cours desquelles la Déclaration sur les EMN a fait l'objet d'une promotion

Lieu	Hôte	Type de réunion
Annecy	ESIA (université)	Conférence universitaire
Athènes	Association grecque de gestion du personnel	Conférence internationale des gestionnaires des ressources humaines
Bratislava	PNUD	Réunion régionale du personnel du PNUD
Bruxelles	UE	Forum pluripartite de l'UE sur la RSE
Dakar	ONUDI et autres	Conférence sous-régionale du NEPAD
Lucques	Université de Lucques/Centre de Turin	Mastère sur la RSE
Maastricht	Gouvernement néerlandais	Conférence de l'UE sur la RSE
Mexico	Banque interaméricaine de développement	Conférence latino-américaine sur la RSE
New York	Université de la ville de New York	Conférence universitaire
Paris	AFD (Agence française de développement)	Consultations avec le personnel de l'AFD
	ORSE (Observatoire sur la RSE)	Journée complète sur l'OIT avec des membres de l'ORSE
	MEDEF (Mouvement des entreprises de France)	Réunion sur la RSE pour les membres
Rio de Janeiro	COGE (Fondation brésilienne pour l'énergie)	Conférence internationale sur la RSE
Saint-Domingue	CMT (Confédération mondiale du travail)	Séminaire syndical international
Stockholm	Gouvernement suédois	Conférence sur la RSE et le développement
Tokyo	OIT	Forum sur la RSE et le travail décent
Varsovie	UE, OIT, gouvernement de la Pologne	Conférence tripartite sous-régionale
Washington DC	Banque interaméricaine de développement	Informations sur la RSE pour le conseil et la haute direction de la BID.